

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DU 18 DÉCEMBRE 1887.

Présidence de M. A. Houzeau de Lehaie.

La séance est ouverte à une heure vingt minutes, dans la salle dite : *Antichambre du Bourgmestre*, à l'Hôtel de Ville.

I. Correspondance.

M. J Van Scherpenzeel-Thim, Vice-Président, retenu à Liège par une indisposition, fait excuser son absence, ainsi que M. Dotremont.

II. Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 26 février 1887 est approuvé.

III. Rapport annuel du Président.

M. le Président donne lecture du discours suivant :

MESSIEURS,

Nous sommes arrivés à l'époque où les statuts de notre Société font un devoir au Président de vous rappeler les travaux accomplis pendant l'année.

En regardant la route parcourue, nous pouvons être satisfaits. Nos débuts ont été plus faciles et plus heureux que nous n'aurions osé l'espérer. Remercions tous ceux qui ont bien voulu nous aider et spécialement la Société royale belge de Géographie.

Notre Société ne compte que dix mois d'existence et déjà elle a pu s'affirmer.

Au mois de février, nous étions 80, et un mois après 111. Aujourd'hui la Société se compose de 176 membres effectifs, de 61 associés dont 22 étrangers, et de 50 membres honoraires, en tout 287.

Nous avons eu déjà la douleur de voir la mort frapper dans nos rangs. Nous avons perdu M. Alvin, l'un de nos membres effectifs et M. Max Schuster, associé étranger.

Les réunions mensuelles ont été au nombre de neuf. La Société a organisé trois excursions et s'est rendue à Maestricht avec la Société d'anthropologie pour y tenir sa session extraordinaire.

Nos séances mensuelles ont été fixées, tantôt le mercredi dans la soirée, tantôt le dimanche au milieu du jour, afin de permettre à tous les membres de les fréquenter. Nous nous y sommes toujours rencontrés nombreux ; les listes de présence portent de 25 à 30 signatures. Nous y étions attirés par l'intérêt des importantes communications portées à l'ordre du jour. En y comprenant les travaux dont nous prendrons tout à l'heure connaissance, elles forment la matière de 45 notices ou mémoires, dus à 22 de nos confrères.

Nos excursions, véritables séances d'initiation aux méthodes d'observation géologique, ont eu un attrait scientifique tout spécial, grâce au zèle et au dévouement des organisateurs : Messieurs Rutot et Van den Broeck. Elles ont eu lieu dans les environs de Bruxelles et de Tirlemont. La première le 17 juillet à Jette-St-Pierre ; la deuxième le 31 juillet à Uccle et St-Gilles ; la troisième le 28 août entre Esemael, Gossoncourt, Autgaerde, Hoegarde et Tirlemont. Plus de 40 membres ont pris part à chacune d'elles.

La session extraordinaire de Maestricht a réuni environ 25 personnes sous la conduite de M. C. Ubaghs les 17, 18 et 19 septembre. Votre Président, retenu à Mons, a eu le regret de ne pouvoir y assister.

Permettez-moi de remercier ici publiquement, au nom de la Société, les organisateurs de ces diverses courses, des soins et des peines qu'ils ont bien voulu prendre.

Nous avons formé le projet d'ouvrir une série de conférences sur des sujets rentrant dans le cadre de nos études. Une seule jusqu'ici a pu avoir lieu ; elle a eu pour but d'exposer d'une manière générale les méthodes et les applications de la science géologique. Elle sera bientôt suivie de plusieurs autres qui nous sont promises par divers membres de la Société.

Dès cette première année, nos publications formeront un gros volume de plus de 600 pages, illustrées de nombreuses gravures et contiendra une dizaine de planches. Je ne vous ferai pas l'énumération des mémoires que ce premier tome renfermera. Les noms des auteurs : Messieurs Béclard, Caudéran, Dautzenberg, De Munck, Dollo, Goloubtsoff, Issel, Lang, Lœwinson-Lessing, Meunier, Pergens, Purves, Renard, Rutot, Sacco, Stapff, Storms, Taine, Ubaghs, Van den Broeck, Venukoff, Zboïnsky, suffisent pour en indiquer la valeur.

Les impressions et les planches ne s'exécutent pas sans dépenses, et la jeune Société, livrée aux seules ressources des cotisations de ses mem-

bres, devra rechercher les moyens de faire face aux frais considérables de ses publications. Nous nous sommes abstenus jusqu'ici de nous adresser au Gouvernement pour lui proposer l'achat d'un certain nombre d'exemplaires de nos mémoires. Nous avons pensé qu'il fallait attendre que notre premier volume soit complet ; on pourra alors en apprécier mieux la valeur.

Le Conseil devra veiller à la plus grande économie dans ce service. Parmi les nombreux mémoires que nous recevons et qui nous sont annoncés, il y aura lieu à donner un tour de faveur à ceux qui intéressent plus spécialement le pays. Il conviendra également d'inviter les auteurs à se conformer aux décisions des derniers congrès géologiques, chose dont nous n'avons pas encore pu nous occuper jusqu'ici.

Nous allons également devoir organiser nos échanges. C'est une importante question. Quand on parcourt dans le Rapport de l'Institution Smithsonianne pour 1885 la liste des sociétés, des journaux et des corps savants, on est surpris du grand nombre d'entre eux qui ont la Géologie ou les sciences qui s'y rattachent comme but spécial, ou qui s'en occupent accessoirement. Sur les 10 000 numéros environ que comprend cette liste, 500 au moins sont dans ce cas. Nous ne pouvons songer à échanger nos publications avec tous ; nous devons faire un choix. Le Bureau s'en occupera dès le début de l'année prochaine et vous fera ses propositions.

Des raisons analogues ont retardé la mise en train des notices bibliographiques prévues par nos statuts. Dès que nous aurons désigné nos correspondants, nous espérons pouvoir mettre à exécution ce projet, dont l'utilité est incontestable.

Une mention toute spéciale est due à l'un de nos membres associés étrangers : M. F. Lœwinson-Lessing, conservateur au Musée Géologique de St Pétersbourg qui, par une nombreuse série d'articles bibliographiques, nous a tenus au courant des progrès récents de la Géologie et de la Paléontologie dans l'empire russe.

En le remerciant de son précieux concours, nous émettrons l'espoir que son exemple soit suivi dans d'autres pays et que notre Revue bibliographique soit ainsi mise sur pied.

Nous ne pouvons cependant espérer faire disparaître par ce moyen un inconvénient grave qui se manifeste chaque jour davantage. Je veux parler de la dissémination des travaux scientifiques dans un nombre immense de publications et de leur rédaction dans les langues les plus diverses. Il doit en résulter que les savants sont exposés à recommencer plusieurs fois les mêmes études. Au siècle dernier, cet inconvénient était beaucoup moins sensible. En effet les recueils scientifiques étaient

peu nombreux, et l'on se servait fréquemment de la langue latine. Tandis qu'aujourd'hui les publications périodiques relatives aux sciences se comptent par milliers, et dans nos seuls mémoires on peut déjà rencontrer plusieurs langues différentes. Nous aurons même à voir, lorsque l'expérience aura duré quelque temps, s'il ne faudra pas en ce point modifier nos statuts.

Peut-on faire cesser cet état de chose, mettre les savants à même de connaître ce qui se publie d'un bout à l'autre du monde sur la science qu'ils cultivent? Il serait en tout cas utile de le tenter. On rendrait ainsi un grand service aux sciences, dont le progrès serait facilité si l'on parvenait à éviter l'énorme perte de forces et de temps qui doit se produire aujourd'hui.

Je ne prétends pas improviser une solution. Le problème est difficile, je me borne à le signaler à la Société. Elle pourrait, me semble-t-il, prendre sous ce rapport une utile initiative en y appelant l'attention de tous ceux qui s'occupent des sciences rentrant dans le cadre de ses études.

Nous allons avoir à entreprendre cette année la recherche des sources de Belgique dont les eaux jouissent de propriétés particulières. Plusieurs communications relatives aux applications hydrologiques de la science géologique nous sont aussi annoncées et viendront, en 1888, compléter notre cadre d'études.

Nous avons déjà reçu un grand nombre d'ouvrages, de notices, de brochures, dont le catalogue est en voie de publication. Nous sommes très reconnaissants aux nombreux auteurs qui ont bien voulu enrichir ainsi notre bibliothèque et je leur adresse en votre nom de chaleureux remerciements. Nos livres ont dû être déposés chez un des membres de la Société. Il en sera malheureusement ainsi, tant que nous ne disposerons pas d'un local permanent. Nous avons l'espoir d'arriver prochainement à une combinaison qui réaliserait ce desideratum et nous permettrait de disposer plus facilement de la bibliothèque.

En résumé, nous pouvons nous féliciter des résultats obtenus pendant cette première année.

Nous avons par nos travaux établi sur des bases solides la vitalité de notre Société.

Ce sont deux de nos confrères, Messieurs Rutot et Van den Broeck, que le Gouvernement a choisis pour faire les sondages et les recherches scientifiques nécessaires à l'établissement des forts de Liège et de Namur.

Nos vœux ont suivi M. Ed. Dupont qui nous a quittés pour aller faire au Congo une exploration géologique. Nous savons aujourd'hui qu'il a pu accomplir la tâche qu'il s'était imposée. Il en rapportera

d'intéressantes études. Nous espérons dans peu de mois fêter son retour parmi nous.

Enfin, en faisant de la science pour elle-même, sans parti pris, nous avons évité les écueils que je vous signalais lors de la fondation de notre Société. Nous sommes dans la bonne voie, nous n'aurons qu'à y persévérer pour contribuer utilement au progrès des sciences qui nous sont chères. (*Applaudissements prolongés.*)

IV. Compte-rendu sommaire des travaux de la session extraordinaire, à Maestricht..

A la demande de M. le Président, M. A. Rutot résume de la manière suivante les résultats scientifiques obtenus lors de l'excursion de la Société, à Maestricht, en septembre dernier.

Pour répondre en peu de mots à l'invitation de M. le Président, je me bornerai à rappeler que la course, qui avait pour but l'étude des couches du Crétacé supérieur de la région, a eu pour principal résultat un accord survenu entre M. C. Ubaghs, le géologue qui a le plus étudié les terrains des environs de Maestricht, et les géologues belges.

A la suite de ses études, M. C. Ubaghs était arrivé à diviser le Maestrichtien en trois parties : la supérieure, comprenant le tufeau caverneux, les couches à Bryozoaires et à Anthozoaires et le tufeau exploité ; la moyenne, constituée par le tufeau à silex gris terminé à la base par la couche à coprolithes ; et l'inférieure, comprenant le Calcaire de Kunraed, non représentée sur les rives de la Meuse, à Maestricht.

D'autre part, le même géologue, ayant dressé des listes très précises des fossiles du Calcaire de Kunraed, avait reconnu que cette faune présentait assez d'analogies avec celle de la Craie brune phosphatée de Cibly, pour qu'il y eût lieu de considérer les deux couches comme synchroniques.

Or, M. Ubaghs, en maintenant le Calcaire de Kunraed dans le Maestrichtien, faisait en même temps rentrer dans cet étage la Craie phosphatée des environs de Mons, que les géologues belges, après l'avoir d'abord considérée comme Maestrichtien, avaient, en raison du faciès de sa faune, fait entrer dans le Sénonien, dont elle formait la partie supérieure.

La constatation du synchronisme signalé ci-dessus amenait donc dans la classification, un désaccord qu'il était important de faire disparaître.

Aussi, sur la proposition faite à Maestricht par MM. A. Rutot et

E. Van den Broeck, de détacher du Maestrichtien type le Calcaire de Kunraed et de rattacher celui-ci au Sénonien, pour les mêmes raisons qui avaient engagé les géologues belges à classer la Craie phosphatée dans le Sénonien, M. C. Ubaghs, acceptant les raisons données, s'est rallié à la proposition tendant à limiter le Maestrichtien à ses deux assises supérieure et moyenne et à ranger définitivement le Calcaire de Kunraed dans le Sénonien.

Tel est le principal résultat scientifique de l'excursion que nous avons à constater; le détail des observations faites lors de la course se trouvera tout au long dans le compte rendu que nous a présenté notre collègue M. Ubaghs et qui sera inséré dans les Mémoires de la Société.

V. Approbation des comptes et rapport de la Commission de vérification.

MM. de Munck et Puttemans, ayant, après vérification des documents, approuvé la situation financière établie par M. le Trésorier, il appert, qu'à la date de ce jour, le total des recettes effectuées s'élève à fr. 3,682.31 et celui des dépenses à fr. 3,305.82.

M. le Trésorier donne lecture du détail de la situation financière, approuvé par le Conseil. L'achèvement du volume en cours de publication exigera une majoration de dépenses que ne pourront couvrir les recettes encore à effectuer; mais le déficit probable, d'environ 1,200 francs, que font prévoir les évaluations admises en Conseil, sera couvert par la valeur des volumes en magasin, lesquels, par voie d'abonnement de l'État, de vente en librairie, etc., permettront d'équilibrer le budget sans trop de difficulté.

VI. Budget de 1888.

M. le Trésorier donne lecture du projet de budget pour 1888, proposé par le Conseil. Après discussion des articles, ce projet de budget est adopté. Il se balance, en recettes et en dépense, par 5,795 francs, en tenant compte, d'une part, de la valeur des volumes en magasin, destinés à la vente et à l'abonnement, d'autre part, de l'abonnement qui sera demandé au Gouvernement et que celui-ci accorde régulièrement aux autres Sociétés scientifiques de la capitale.

VII. Fixation du chiffre de la rétribution et du prix de vente et d'abonnement des publications.

Par suite de l'adoption des divers postes du budget, la rétribution annuelle des membres effectifs reste maintenue à 15 francs et celle des associés régnicoles à 5 francs.

Conformément aux articles 15 et 22 des Statuts, le *droit d'entrée* de 10 francs pour les membres effectifs et de 5 francs pour les associés régnicoles, est devenu exigible à partir de la présente année.

Le prix de vente au public, du Bulletin (Mémoires et Procès-Verbaux) est fixé à vingt francs. Les membres nouveaux de la Société pourront toutefois l'obtenir pour dix francs.

Les associés étrangers, qui ne reçoivent que les Procès-Verbaux, pourront réclamer le Bulletin au complet, moyennant un abonnement de 5 francs.

Les Procès-Verbaux pourront s'obtenir en librairie ou au Secrétariat de la Société par achat ou par abonnement, moyennant 10 francs. Les associés régnicoles recevront les Procès-Verbaux en effectuant un versement supplémentaire de 5 francs.

M. le Président annonce, à la suite de ces décisions, approuvées par l'Assemblée, que le Conseil a chargé le Bureau de prendre des arrangements avec des maisons de librairie en vue de favoriser l'abonnement et la vente de nos publications.

VIII. Fixation des jours et heures des Séances.

M. le Président annonce que le Conseil propose de maintenir la double série des séances de jour et des séances du soir, et d'établir deux mois de vacances, en Août et en Septembre, époque pendant laquelle aurait lieu, d'ailleurs, la session extraordinaire prévue par les Statuts. — *Adopté.*

Le tableau des jours et heures de Séance, pour l'année 1888, s'établit donc comme suit :

Janvier, Mercredi	25, à 8 h ^{res}	Juillet,	Mercredi	25, à 8 h ^{res}
Février,	» 29, »	Août,	Vacances	} Session extraordin.
Mars, Dimanche	25, à 2 »	Septembre,	»	
Avril, Mercredi	25, à 8 »	Octobre,	Mercredi	31, à 8 h ^{res}
Mai,	» 30, »	Novembre,	»	28, »
Juin, Dimanche	24, à 2 »	Décembre,	Dimanche	23, à 1 »*

Il est rappelé à MM. les Membres que les séances du soir ont lieu à l'Ancien Hôtel de Brabant, rue Marché au Charbon et les séances de jour à l'Hôtel de Ville de Bruxelles dans la salle dite : Antichambre du Bourgmeestre.

* Assemblée générale annuelle, suivie d'une séance ordinaire.

IX. Session extraordinaire de 1888 et programme des excursions de l'année.

Sur l'invitation de M. le Président, M. *Rutot* développe les raisons stratigraphiques et paléontologiques pour lesquelles le Conseil a proposé *Mons et ses environs* comme région à étudier pour l'excursion annuelle de 1888. — *Adopté*, et le Bureau est chargé de fixer ultérieurement la date de la session.

Parmi les excursions à organiser en 1888, M. *Van den Broeck* signale la visite aux carrières de Quenast à laquelle la Société a été conviée par l'aimable Directeur de cette vaste et curieuse installation. Il engage aussi la Société à explorer les pittoresques exploitations d'argile oligocène de Boom, Niel et Rupelmonde. Quelques courses aux environs de Bruxelles, notamment pour l'étude du Panisielien, pourraient encore être entreprises. Une fructueuse course paléontologique dans la vallée de la Petite-Geete pourrait aussi être faite très aisément et, peut-être, pourrait-on pousser jusqu'aux terrains primaires, entre Gembloux et Namur et même jusqu'à Liège.

L'Assemblée adopte ces vues et, sur la proposition de M. le Président, charge MM. *Rutot* et *Van den Broeck* d'organiser et de préparer la série des courses estivales, d'après les bases qui viennent d'être exposées.

X. Élections de trois Vice-Présidents.

M. le Président fait remarquer que, outre le remplacement de nos deux Vice-Présidents actuels, MM. *J. Van Scherpenzeel-Thim* et *J. Ortlieb*, non rééligibles d'après les dispositions statutaires, il y a encore à procéder à l'élection d'un troisième Vice-Président par suite de l'accroissement du nombre des membres de la Société (Voir article 28 des Statuts).

Sont nommés Vice-Présidents par le vote unanime de l'Assemblée :

MM. *E. Dupont*, *J. Gosselet* et *C. T. Moulan*.

XI. Élection d'un Secrétaire.

M. le Président annonce qu'à la suite de l'incident soulevé par une lettre de M. le Conservateur ff. de Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, qui a provoqué le retrait, de l'administration de la Société, de deux fonctionnaires du Musée, il s'est enquis auprès du Ministre de l'Agriculture afin de savoir s'il fallait interpréter la lettre de M. le ff. de Directeur du Musée, comme établissant, par ordre ministériel, l'incompatibilité entre les fonctions d'administrateur d'une société exclusivement scientifique, et celle d'attaché, à un titre quelconque, au Musée de l'État.

La réponse que M. le Président a reçue par l'entremise de M. le Conservateur ff. de Directeur du Musée, ayant montré que telle n'était pas la pensée de M. le Ministre, M. le Président fait savoir à l'Assemblée que son choix au sujet du titulaire du Secrétariat est parfaitement libre.

Sur la proposition faite par M. Moulan, à la suite de cette communication, M. *E. Van den Broeck* est nommé Secrétaire par acclamations. — M. Van den Broeck remercie et assure la Société de tout son zèle et de son entier dévouement.

XII. Élection de deux délégués du Conseil.

L'élection de MM. Moulan et Van den Broeck, en qualité de Vice-Président et de Secrétaire, faisant naître deux vacatures dans la délégation du Conseil, il est procédé à l'élection de deux délégués nouveaux.

MM. *J. Ortlieb* et *Puttemans*, ayant obtenu, au premier tour, la majorité des suffrages sont élus délégués du Conseil.

XIII. Élection de cinq membres du Conseil.

MM. *J. Cuyllits* et *G. Michelet*, membres sortants, ayant exprimé au Conseil leur désir de ne pas voir renouveler leur mandat, doivent être remplacés par deux conseillers nouveaux. De plus l'élection de M. E. Dupont à la vice-présidence et l'accroissement du nombre des membres de la Société, faisant appliquer l'article 29 des Statuts, porte à 5 le nombre des conseillers à élire, dont un sortant : M. Van de Vyvere, rééligible.

Sont nommés membres du Conseil :

MM. *V. Jacques*, *E. Hanuise*, *A. Lechien*, *A. Lemonnier*, *E. Van de Vyvere* et *J. Van Scherpenzeel-Thim*.

XIV. Élection de la Commission de vérification des comptes.

Sont nommés membres de la Commission de vérification des comptes.

MM. *E. De Munck*, *A. Hankar* et *E. Van Overloop*.

XV. Élection d'un Trésorier et d'un Bibliothécaire-Archiviste.

M. le Président exprime l'espoir que M. *C. Aubry*, qui a bien voulu accepter de faire l'intérim de ces doubles fonctions, si ardues et toutes de dévouement, voudra bien continuer son utile concours. (*Applaudissements*.)

M. *C. Aubry* est élu, par acclamations, trésorier et bibliothécaire-archiviste.

Composition du Conseil pour l'exercice 1888.

Par suite des élections ci-dessus indiquées le Conseil est constitué ainsi qu'il suit pour l'exercice 1888 :

Président :

M. A. Houzeau de Lehaie

Vice-Présidents :

MM. Ed. Dupont, J. Gosselet et T. C. Moulan.

Secrétaire :

E. Van den Broeck.

Délégués du Conseil :

C. François, J. Ortlieb, A. Rutot et C. Puttemans.

Membres du Conseil :

V. Jacques, E. Hanuise, A. Lechien, A. Lemonnier,

E. Van de Vyvere et J. Scherpenzeel-Thim.

Trésorier-Bibliothécaire :

C. Aubry.

XVI. Propositions et communications du Conseil.

M. *le Président* annonce que le Conseil, désireux de rendre hommage à la courageuse initiative de notre confrère M. Ed. Dupont qui, dans un pur intérêt scientifique, explore en ce moment, à ses frais et en bravant un climat et des périls tout nouveaux pour lui, les régions peu ou point étudiées du Congo inférieur et moyen, propose à la Société d'organiser, en vue de fêter le retour parmi nous du vaillant explorateur, une séance spéciale de réception.

M. *Van den Broeck* ajoute que si la Société adopte ce projet, la séance proposée par le Conseil aurait sans doute lieu en février, date probable du retour à Bruxelles de M. Dupont. Il fait ensuite remarquer combien la mission désintéressée et toute personnelle que s'est imposée M. Dupont fait honneur à notre estimé confrère, dont l'activité scientifique peut si heureusement servir les intérêts matériels de l'œuvre africaine, en même temps que sa propre soif de progrès scientifiques. En fêtant l'homme qui, délibérément, a su s'arracher au bien-être de son foyer, à ses affections de famille et qui, aux dépens de sa fortune et de sa santé, n'a songé qu'à enrichir la science de nouvelles conquêtes, la Société n'honorera pas seulement celui qui a donné un si noble exemple, mais elle s'honorera elle-même, en affirmant ainsi ses aspirations vers le progrès scientifique et humanitaire.

La motion proposée est, à la suite des communications de MM. Houzeau et Van den Broeck, adoptée, par acclamation, aux applaudissements unanimes de l'Assemblée, et le Bureau est chargé de prendre les mesures nécessaires pour l'organisation de la séance projetée.

M. le *Président* exprime, au nom du Conseil, le vœu que le Bureau soit également autorisé, dès que paraîtra le premier volume du *Bulletin*, à commencer les relations d'échange des publications avec d'autres Sociétés et Revues scientifiques, strictement limitées à celles dont le but et les travaux se rapprochent des nôtres. — *Adopté*.

Le Conseil a également proposé de mettre à exécution dans le cours du présent exercice, le projet de diplôme ou insigne métallique mentionné par les Statuts et d'envoyer aux membres un bulletin préalable afin de recueillir leurs souscriptions ; la connaissance du nombre des souscripteurs permettra de faire exécuter l'insigne projeté dans les meilleures conditions possibles. — *Adopté*.

M. le *Président*, constatant l'affluence de publications intéressantes présentées pour l'impression dans notre Bulletin, se réjouit de cette circonstance, qui fait honneur à la Société ; mais, vu le nombre des publications en langues étrangères qui sont envoyées, il pense, avec le Conseil, qui s'est occupé de cette question, qu'il convient d'accorder un tour de faveur aux travaux relatifs à l'étude des terrains ou des fossiles belges, ou à leur comparaison avec l'étranger.

Le Conseil propose enfin de limiter provisoirement à vingt-cinq le nombre des associés étrangers, et M. le *Président* développe les motifs de cette proposition, qui est adoptée par l'Assemblée.

En terminant les communications qu'il a à faire au nom du Conseil, M. le *Président* fait observer que le Bureau, chargé d'élaborer un *Règlement d'ordre intérieur* à annexer aux Statuts, n'a pas encore pu s'acquitter de cette besogne. Il est heureux toutefois d'ajouter que la bonne tenue, l'union et la cordialité qui n'ont cessé de présider aux séances et aux réunions de la Société, font que jamais heureusement le besoin ne s'est fait sentir de ce complément de réglementation.

L'expérience a prouvé que certains points et paragraphes des Statuts pourraient être modifiés ou simplifiés ; mais le Conseil a cru qu'il valait mieux attendre un an encore avant de réviser les articles qu'il serait possible d'améliorer.

Aucun membre de l'Assemblée n'ayant de proposition ou de communication à faire, M. le *Président* lève la séance à 3 heures.